

REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

4e CIRCONSCRIPTION - LA SEYNE

CANDIDATURE

TOUSSAINT MERLE

REMPLAÇANT EVENTUEL : François GOLESI

présentée par le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Electeurs Electrices,

Le coût de la vie ne cesse d'augmenter. La crise économique menace. Réductions d'horaires et début de chômage frappent déjà les travailleurs. En Algérie, la guerre s'éternise.

Le Parti Communiste Français considère que la domination des capitalistes est la cause profonde de la misère, du colonialisme et de la guerre et que la seule solution complète de ces problèmes, c'est le socialisme.

Par la socialisation des grands moyens de production et d'échange, le socialisme met fin à l'exploitation du travail d'autrui ; il supprime pour toujours les causes des crises économiques et des guerres ; il donne à l'humanité la complète jouissance des richesses de la nature, du travail et de la science.

Cependant il est possible dès maintenant, de réaliser une politique répondant aux exigences des travailleurs et de la nation.

Depuis dix ans, la production par ouvrier a augmenté de 40 % apportant au grand patronat des profits fabuleux.

Le grand capital peut donc payer les frais d'une politique de progrès social.

Depuis dix ans, de l'Indochine à l'Algérie, les guerres coloniales ont ruiné le budget de la France et empêché tout progrès.

Par la négociation, la guerre en Algérie peut finir.

Certes, la Constitution adoptée le 28 septembre a diminué considérablement le rôle de la prochaine Assemblée Nationale. Le système électoral a pour but de réduire la représentation des travailleurs manuels et intellectuels de la ville et de la campagne. Il sera donc plus difficile que par le passé de défendre au Parlement les revendications de la population laborieuse.

Pour dresser un barrage efficace à l'avance des forces réactionnaires, pour réduire les effets d'un pouvoir dictatorial, pour défendre pied à pied les intérêts des petits contre les gros, pour jeter les bases du regroupement indispensable de tous les républicains, il est nécessaire de voter en masse pour assurer la présence d'un groupe communiste important à l'Assemblée Nationale.

Les députés communistes s'appuieront constamment sur la volonté populaire exprimée par les organisations et groupements ouvriers et démocratiques.

Tout en poursuivant son action pour la révision démocratique de la Constitution par le peuple souverain, le Parti Communiste considère qu'il est possible de réaliser un programme de justice sociale et de salut national qui, dans le cadre de la 4e Circonscription peut se résumer ainsi :

1. — RELEVEMENT du NIVEAU de VIE des MASSES POPULAIRES par :

A) L'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales. Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire, création d'une véritable assurance-chômage aux frais du patronat. Aide aux petits et moyens paysans, ainsi qu'à l'artisanat, au petit commerce et à la petite entreprise, menacés par les monopoles.

B) La défense de la construction navale menacée par la crise économique commençante et par le marché commun.

C) La défense de l'arsenal et du port de Toulon et l'application intégrale du décret du 22 mai 1951.

D) La suppression des abattements de zone.

2. — PAIX en ALGERIE.

Par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, et établir avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux — y compris la Guinée — des rapports nouveaux fondés sur l'indépendance,

l'égalité des droits et avantages mutuels.

3. — POLITIQUE EXTERIEURE d'INDEPENDANCE FRANÇAISE et de PAIX.

Fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive, l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

4. — REDUCTION des DEPENSES MILITAIRES et REFORME DEMOCRATIQUES de l'IMPOT

afin de donner à la circonscription les réalisations indispensables.

A) Reconstruction du Collège Rouvière au Champ-de-Mars, du Collège de Jeunes Filles à l'avenue Estienne d'Orvès.

Construction du Collège mixte de LA SEYNE.

Ces projets sont approuvés par le Ministère mais les crédits font défaut.

Création de cours complémentaires qui manquent, comme à Sanary, pour les enfants de villes moyennes.

Création d'écoles intercommunales comme à la Gare d'Ollioules-Sanary.

Ouverture de centres d'apprentissage aux 4 Chemins des Routes et à LA SEYNE.

B) Construction de logements par les offices municipaux de Toulon (notamment 140 logements à la Marquisanne) et de La Seyne (500 logements au quartier BERTHE, point de rencontre des communes de LA SEYNE - TOULON, Ollioules, Sanary, Six-Fours).

Convention entre l'Office Départemental et les municipalités des autres localités de la circonscription pour la construction de groupes d'habitations.

C) Aménagement de terrains de sports insuffisants dans toute la circonscription.

D) Réalisation des grands travaux que sont : le Canal de Provence et la Corniche Merveilleuse, toujours promis et sans cesse retardés par manque de crédits.

E) Défense de la paysannerie : retour et respect du Code des Vins. Contingentement rationnel des importations de primeurs et de cultures maraîchères.

Assurance maladie et chirurgicale, retraite pour les petits et moyens propriétaires, fermiers et métayers.

Caisse assurance de calamités agricoles.

Parité des prix agricoles et industriels.

F) Défense des inscrits maritimes : pensions, conditions de travail, dangers du marché commun avec les importations hollandaises et italiennes.

G) Réorganisation efficace de l'Office Départemental du Tourisme.

Protéger l'accès au bord de mer.

Axer les efforts de tous en vue de recréer une saison hivernale dans nos stations.

H) Relations étroites entre les municipalités et le député.

Notre candidat a démontré, depuis plus de 10 ans, à la direction de la municipalité de La Seyne, au Conseil Général, qu'il est le seul candidat connaissant à fond toutes ces questions et que seul, il est capable de les mener à bien dans le cadre d'une politique conforme à l'intérêt national.

5. — RESTAURATION de la REPUBLIQUE et CONSTRUCTION d'une DEMOCRATIE RENOVEE :

Par l'abrogation des ordonnances prises en violation de l'article 66 de la nouvelle Constitution ;

Par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques : liberté d'opinion, libertés syndicales, libertés de la presse et de réunion ;

Par le contrôle du peuple sur ses élus ;

Par une large autonomie communale et départementale.

Pour barrer la route à la réaction ; pour réaliser cette politique conforme aux aspirations de notre peuple et aux intérêts de la nation ; pour créer les conditions indispensables au développement harmonieux de notre Circonscription ; pour assurer la présence à l'Assemblée Nationale d'un groupe communiste important et lui donner l'autorité de millions de voix.

Pour la victoire de la République !

Pour l'avenir de la France !

Votez et faites voter pour le candidat du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS !

VOTEZ

Toussaint MERLE

Maire de LA SEYNE - Conseiller Général du VAR

Vu, le candidat.

IMPRIMERIE PELABON - Lotissement Aguillon, près Rivière des Amoureux